



Collectif 8 mars
En collaboration avec
la Marche mondiale
des femmes 2021



Votre conseil sectoriel



En bas: Rollande Pélissier (2^e conseillère), Laurielle Bastien (Trésorière), Lise Noël Latour (1^{ère} conseillère), Raymond-M. Arsenault (Président)

En haut: Claudine Bilodeau (2^e vice-présidente), Régent Beauvais (1^{er} vice-président), Clémence Cossette (secrétaire).

Vos responsables de dossier

Assurances	Ghislaine Basque Perreault
Environnement	Nicole Laramée
Femmes	Laurette Audet
F.L.G.	Claudine Bilodeau
Hommes	Régent Beauvais
Internet	Laurielle Bastien
Retraite	Micheline Tremblay
Téléphonie	Jeannette Bédard
Statuts et règlements	Yvon Villemure

Dans ce numéro:

Mot du président	P. 3
Mot de la présidente régionale	P. 4
Novum – Assurance juridique	P. 5
Assurances	P. 6
Dossier des femmes	P. 8
Chronique Santé	P. 9
Ces personnes nous ont quittés	P. 9
Dossier sociopolitique	P. 10
Assemblée générale sectorielle	P. 12

L'équipe du bulletin

Claudine Bilodeau	Claire Godard
Chantal Grenier	Jean Morissette
Raymond-M. Arsenault	

Mot du président



Raymond-M. Arsenault

Avec le printemps qui frappe à notre porte, s'amorcera la dernière partie de l'année AREQ 2020-2021. Les rebondissements provoqués par la pandémie ont forcé tous les milieux de vie, qu'ils soient économiques, artistiques, sanitaires ou familiaux à réinventer leurs activités et leurs relations interpersonnelles.

L'AREQ n'y échappe pas, et ce, à tous les niveaux de la structure. Au printemps dernier, alors que s'amorçait la fin de mandat de plusieurs instances et la préparation du congrès de juin, un coup de barre fut appliqué pour harmoniser nos règles de fonctionnement aux exigences de la Santé publique. Les titulaires des mandats de présidence, deuxième vice-présidence, secrétaire et deuxième conseillère avaient accepté de prolonger d'un an leur obligation afin de soutenir l'organisation en cette période difficile.

Malgré les effets indésirables de la pandémie, on a pu constater de nombreux éléments positifs de cette aventure. En effet, une étude récente a démontré une nette amélioration des habiletés des aînés en regard de l'utilisation des nouvelles technologies. L'activité de Noël avec l'envoi de cartes personnalisées a eu un effet de rapprochement et de bienveillance supérieur à notre habituel social de Noël. La carte de souhaits virtuelle et la chaîne téléphonique de la St-Valentin couplées au tirage de dix cadeaux a permis de renforcer les liens d'appartenance à notre groupe.

Aujourd'hui je vous informe qu'en vertu de nos statuts et règlements abrogés, la tenue de notre assemblée générale sectorielle (AGS) ainsi que l'assemblée générale régionale se tiendront en mode virtuel, soit via l'application « ZOOM ». Les membres qui désirent y participer pourront demander, via courriel à leur présidence sectorielle ou régionale, un lien pour télécharger l'application et obtenir le mot de passe nécessaire à la connexion.

Le congrès 2020 reporté du 1^{er} au 4 juin 2021 se tiendra aussi en mode virtuel et toutes les instances s'y préparent via diverses formations.

À l'occasion de notre AGS, un ordre du jour écourté sera utilisé et les élections sont prévues aux postes ci-haut mentionnés pour un mandat de deux ans. Actuellement, les mandataires de ces postes ont tous accepté de renouveler leur mandat.

En terminant, j'invite les membres à suivre de près les différentes communications concernant les activités de fin d'année.

Mot de la présidente régionale



Claire Léveillé

Au moment d'écrire ce mot, je me sens comme dans le film « Le jour de la marmotte » où à chaque réveil tout se déroule comme la veille. À pareille date l'an dernier, nous nous préparions au Congrès AREQ 2020 qui malheureusement a été reporté dû à la pandémie. Un an plus tard, le congrès ne pouvant toujours pas avoir lieu en présentiel, le national nous prépare toutes et tous à y participer de façon virtuelle. C'est sous le thème « L'AREQ une voix forte dans une société en mouvement » que le Congrès se tiendra du 1^{er} au 4 juin.



Dans l'incertitude de la situation concernant les directives gouvernementales requises au moment de notre assemblée générale régionale (AGR), nous avons décidé à notre dernière rencontre du conseil régional, après mûres réflexions, de faire cette assemblée par vidéoconférence Zoom. Bien sûr nous sommes conscients que les personnes qui n'ont pas accès à l'appareillage informatique requis ne pourront pas participer à cette rencontre. Il faut se le dire, c'est exceptionnel. L'inscription se fera de la même façon qu'avant, par votre conseil sectoriel. Vos présidences de secteur pourront vous donner plus de détails au moment opportun. Ce sera vraiment un défi pour toutes et tous. Cette assemblée sera écourtée et vous aurez de l'aide pour vous brancher. Alors n'hésitez pas pour vous inscrire auprès de votre conseil sectoriel et vous recevrez un hyperlien et le mot de passe 48 heures avant l'AGR.

Je vous convoque donc officiellement à l'assemblée générale régionale de l'AREQ le 29 avril 2021 qui aura lieu exceptionnellement par vidéoconférence à partir de 9h30.

Je profite de ce moment pour vous annoncer que lors de l'AGR, je vais présenter ma candidature pour un 2^e mandat comme présidente régionale. La décision d'un mandat de deux ou trois ans sera prise lors du Congrès AREQ de juin 2021.

Sur ce, je vous souhaite un printemps ensoleillé avec espoir d'un retour à la normal.

L'AREQ est fière de s'allier à Novum afin d'offrir un service de consultations juridiques gratuites et illimitées à ses membres. L'entente s'inscrit dans un projet-pilote qui se déroule de décembre 2020 à juin 2021.

Les consultations couvrent toutes les questions juridiques d'ordre personnel :



Droit familial

Séparation, divorce, garde d'enfants, etc.



Droit civil

Garantie légale, contrat de vente auto et habitation, contrat bancaire, faillite, bail en résidence, etc.



Immigration

Les consultations incluent la recherche de jurisprudence, l'analyse des documents, la formulation d'avis juridiques verbaux, ainsi que les explications des impacts juridiques d'un recours.

Pour une prise en charge simple et rapide de votre demande, nous vous invitons à la soumettre via l'application mobile Accès Novum, disponible sur toutes les plates-formes.

Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser l'application mobile, nous vous invitons à laisser un message vocal en mentionnant :

- Votre nom complet.
- Votre numéro de membre.
- Mentionnez que vous êtes un membre de l'AREQ.
- Votre numéro de téléphone.
- Et la date à laquelle vous devez vous présenter devant un tribunal, le cas échéant.

Télécharger l'application de prise de contact pour les services de Novum



Pour Apple



Pour Android

Coordonnées



Ligne téléphonique sans frais accessible partout au Canada pour les membres de l'AREQ :

1 844 745-4714



Adresse courriel : info@novumlegal.ca



Site Internet : novumlegal.ca

Assurances

ASSUREQ et l'impôt 2020

Johanne Frère

Les personnes participant au régime d'assurance collective ASSUREQ peuvent inclure les primes payées en assurance maladie (**relevé de primes**) ainsi que le montant des frais réclamés non remboursés par ASSUREQ (**relevé pour fins d'impôt de SSQ**) à leurs dépenses en soins médicaux lors de leur déclaration de revenus.

Relevé de primes

Pour les personnes dont les primes d'assurance sont prélevées à partir de leur rente du régime de retraite du secteur public (RREGOP, RRE, etc.) de Retraite Québec :

* Annexer une copie du document « État des dépôts » émis par Retraite Québec au cours du mois de janvier. Le montant des primes admissibles à une déclaration fiscale apparaît sur ce document.

Ou

* Annexer le feuillet T-4 émis par Retraite Québec sur lequel est indiqué le montant des primes admissibles à une déclaration fiscale.

Pour les personnes qui paient leurs primes par facturation individuelle ou par paiement préautorisé, un reçu d'impôt pour l'année 2020 leur sera automatiquement envoyé par SSQ.

Relevé pour fins d'impôt de SSQ – nouvelle mesure

Considérant la situation actuelle de pandémie et de télétravail, l'**unique** moyen de se procurer le relevé pour fins d'impôt (soin de santé) des frais réclamés non remboursés par ASSUREQ est en l'imprimant par l'intermédiaire de l'Espace client de SSQ.

Si vous n'êtes pas déjà inscrit à l'Espace client de SSQ, veuillez communiquer avec SSQ au 1 888 833-6962. Un préposé vous accompagnera dans vos démarches d'inscription.

Attention! Le relevé de prestations contient tous les frais qui ont été soumis à SSQ sans égard aux frais admissibles selon les lois de l'impôt. Il est de la responsabilité de chacun de consulter la liste des produits et services admissibles au remboursement de frais médicaux. En produisant un relevé détaillé par l'entremise de l'Espace client de SSQ, il est possible d'enlever des transactions de votre relevé, en décochant les soins à ne pas inclure dans la section *Visualiser le relevé détaillé*. Le bouton *Recalculer* vous permet de mettre à jour les montants demandés et montants remboursés.

Quels sont les frais médicaux admissibles pour des remboursements d'impôt?

Pour connaître la liste des frais et services admissibles au remboursement de frais médicaux au fédéral et au provincial, il est possible de consulter le site de l'Agence de revenu du Canada et de Revenu Québec.



L'assurance santé
des membres
de l'AREQ

Assurances

ASSUREQ

Johanne Freire

L'assemblée générale d'ASSUREQ s'est tenue le 2 novembre 2020 à 14h, exceptionnellement en format virtuel cette année. Lors de l'évènement, nous avons présenté notamment les conditions de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ au 1^{er} janvier 2021 et les modifications qui ont été apportées à l'assurance voyage depuis le 1^{er} octobre 2020.

Renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ 2021

Le renouvellement du régime pour 2021 s'est déroulé dans un contexte particulier cette année, considérant la pandémie mondiale de la COVID-19 qui a bousculé le monde des assurances, plus particulièrement celui de l'assurance voyage. Le contexte étant inhabituel et surtout inattendu a donné lieu à une analyse particulière du régime, dans un contexte où l'avenir est encore difficile à prévoir. Malgré tout, ASSUREQ et la CSQ sont heureux d'annoncer une bonification du régime d'assurance maladie par l'ajout de trois nouvelles garanties ainsi qu'aucune hausse de la tarification à la prime d'assurance maladie et d'assurance vie d'ASSUREQ en 2021.

Régime d'assurance vie

La prime d'assurance vie, tant pour la protection individuelle (assurance vie de la personne adhérente) que pour la protection familiale (assurance vie de la personne conjointe et des enfants à charge) n'a subi aucune hausse de la tarification. Par ailleurs, le congé de prime de 3 \$ par mois par personne adhérente qui avait été mise en place en 2020 est reconduit en 2021.

Régime Assurance vie Prime mensuelle 2021			
	Choix 1	Choix 2	Choix 3
Individuel	15,30 \$	33,60 \$	51,90 \$
Familial	24,92 \$	43,22 \$	61,52 \$

* La taxe de vente de 9% doit être ajoutée à ces montants

Régime d'assurance maladie

En 2021, les primes d'assurance maladie ne subissent aucune hausse de tarification et le congé de prime de 3 \$/mois par personne adhérente est reconduit.

Le principal enjeu du renouvellement pour 2021 reposait sur la garantie d'assurance voyage. Il n'a pas été étonnant de constater que les réclamations en assurance annulation de voyage ont augmenté de façon pharamineuse en 2020, tandis que celles pour des soins d'urgence lors d'un voyage ont, pour leur part, notablement diminué. L'expérience du groupe dans son ensemble et l'inconnu face à la situation dans l'avenir ont ainsi contribué à un maintien des primes d'assurance maladie au même tarif que ceux de l'an dernier.

Régime Assurance maladie Prime mensuelle 2021			
Régime d'assurance maladie	Statut de protection		
	Individuel	Monoparental	Familial
Santé	25,69 \$	30,96 \$	49,12 \$
Santé Plus	47,80 \$	57,13 \$	89,28 \$

Ajout de trois nouvelles garanties au régime d'assurance maladie

Le régime d'assurance maladie a été bonifié en y ajoutant trois nouvelles garanties, soit la garantie *Chaussures profondes* (Santé et Santé Plus), *Kinésiologue* (Santé Plus) et *Thérapeute du sport* (Santé Plus). Ces deux dernières garanties ont été ajoutées au regroupement des professionnels dont le remboursement maximal est 750 \$.

Veillez noter qu'un article plus détaillé sur le sujet sera publié dans le magazine Quoi de neuf de l'hiver.

Dossier des femmes

COLLECTIF 8 MARS

ÉCOUTONS LES FEMMES

Journée internationale des
droits des femmes 2021

Laurette Audet

Lors de notre dernière activité de groupe pour souligner la condition des femmes, nous ne savions pas que nous précéderions la pandémie. Nous en avons profité avant de se confiner à la maison! Raymond-Marie et le conseil sectoriel (CS) n'ont pas manqué de prêter main forte pour permettre de réaliser cette activité, source de partage, de réconfort et de socialisation. Merci beaucoup!

La pandémie a mis en évidence la nécessité d'agir pour une égalité durable. Dans cette période historique, les inégalités se sont intensifiées. Depuis des décennies, les femmes revendiquent pour dénoncer des injustices. Les organisations féministes dénoncent ces injustices et exigent un changement attendu depuis trop longtemps. Les femmes veulent des mesures concrètes pour combattre la pauvreté et la violence qu'elles subissent afin d'améliorer considérablement leurs conditions de vie. Elles sont particulièrement touchées par la hausse du chômage et les pertes de revenus, en plus d'être aux premières lignes de services de santé, de services sociaux et d'éducation. Elles portent de nombreuses revendications qui ne sont toujours pas entendues.

Le thème « Écoutons les femmes » met en lumière les femmes dans toute leur diversité pour représenter la pluralité de leurs réalités et les luttes féministes à mener. L'objectif est que chaque femme qui regarde cette illustration se reconnaisse et sache que sa voix compte, qu'il y a une prise de conscience de sa réalité et qu'elle sera entendue! C'est par une action collective que nous pouvons aspirer à une transformation profonde de la société.

Pour la journée internationale des droits des femmes 2021, nous avons choisi de marcher ensemble et de suivre le sentier qui entoure le lac Kiwanis.

Chronique santé

Programme de détection du cancer du sein pour les femmes de 70 ans et plus.

Raymond-M. Arsenault

À la suite d'une lettre de notre présidente provinciale, madame Lise Lapointe, adressée à monsieur Christian Dubé, ministre de la Santé, et à madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, concernant les limitations du programme actuel de détection du cancer du sein, l'AREQ a obtenu une réponse encourageante.

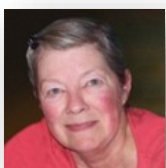
Suite aux observations, constatant qu'un nombre important de femmes parmi nos membres et dans l'ensemble de la population aînée recevait un diagnostic de cancer du sein alors qu'elles sont âgées de 70 ans ou plus, l'AREQ a réitéré sa demande à savoir que les modalités du Programme québécois de dépistage du cancer du sein soient modifiées afin que les femmes de 70 ans et plus puissent être invitées à y prendre part sans qu'une consultation médicale préalable soit exigée.

Des données de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) indiquent que chez les femmes de 60 ans et plus, la réduction du taux de mortalité va de 50 % à 60 % à la suite de la participation au programme de dépistage. L'INSPQ précise également que les résultats concernant spécifiquement les femmes de 70 ans et plus se situeraient au même niveau.

En réponse à cette missive, M. Jean Latreille, directeur national du programme, a indiqué qu'il était déjà prévu que les femmes de 70 à 74 ans soient incluses de façon systématique dans le programme de dépistage. Les outils d'informations, de communications et d'accompagnement sont en création au cours de l'année actuelle. D'ici là, ils invitent les femmes de ce groupe d'âge à communiquer avec leur médecin ou à défaut auprès d'une clinique médicale pour obtenir une ordonnance pour une mammographie de dépistage.



Ces personnes nous ont quittés



Est décédée au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue le 18 février 2021 à l'âge de 72 ans, Mme Joëlle Pichette, domiciliée à Rouyn-Noranda et membre de l'AREQ.

Dossier sociopolitique

Bien vieillir au Québec :

Portrait des inégalités entre les générations et entre les personnes âgées.

Raymond-M. Arsenault

« C'est à la demande de la Fondation Mirella et Lino Saputo, une organisation qui œuvre à un meilleur exercice social et économique des personnes âgées, que l'Observatoire québécois des inégalités a produit cette synthèse déposée en décembre 2020 ».

D'abord, l'étude met en lumière trois constats généraux soit :

- Les analystes tendent à décrire les personnes âgées de façon uniforme sans tenir compte des différences de conditions de vie, de besoins et des diversités individuelles.
- Les inégalités vécues dans le passé se perpétuent encore aujourd'hui.
- Les différentes inégalités vécues par une personne sont en interrelation (ex : une personne âgée avec un faible revenu vivra dans un logement de piètre qualité qui impactera son niveau de santé et de participation sociale).

Ensuite, la recherche regroupe les inégalités sous trois plans.

LE PLAN ÉCONOMIQUE

Inégalités de revenu

- Au moment de la retraite, les revenus disponibles sont en lien avec ceux obtenus durant les années du marché du travail.
- En 2017, le revenu annuel médian des personnes âgées se situait vers 24 000 \$ contre 33 000 \$ pour les 16-64 ans.
- En 2017, 50% des personnes âgées vivaient avec moins de 26 000 \$ contre 40% pour l'ensemble de la population.
- Le revenu annuel médian des femmes âgées se situe à 22 500 \$ contre 32 500 \$ pour les hommes.

Inégalité de patrimoine

- Les auteurs de la recherche définissent le patrimoine comme étant la somme de tout ce que possède une personne (épargne, voiture, immeuble, régime de retraite).
- 20% des personnes âgées possèdent 66% de l'ensemble du patrimoine.
- En 2016, 40% des aînés étaient endettés contre 30% en 1999.
- 20% des ménages âgés avaient une dette équivalant à 2 fois leur revenu.
- Les femmes âgées accumulent moins de patrimoine que les hommes en raison de leur faible revenu sur le marché du travail.
- Les congés de maternité et parentaux ne permettaient pas aux femmes d'accumuler de droits de cotisation REER.

Dossier sociopolitique (suite)

LE PLAN MILIEU DE VIE

Inégalité sur le logement

- Pour les personnes âgées, le logement est un milieu et un mode de vie. Elles souhaitent demeurer dans leur logement le plus longtemps possible.
- Contrairement à la croyance populaire, la majorité des personnes âgées sont propriétaires ou locataires dans des domiciles privés.
- Au-dessus de 75 ans, les ménages âgés sont plus nombreux que le reste de la population à consacrer au loyer plus de 30% de leur revenu.
- On assiste à la multiplication des résidences privées pour âgés dont la hausse de tarifs leur permet d'accroître leur rentabilité.

Inégalité sur le transport

- Le déplacement autonome est un enjeu fondamental pour les personnes âgées souhaitant vivre à domicile.
- La voiture est le moyen de transport le plus fréquent.
- Les personnes âgées détiennent 21% des permis de conduire mais elles sont impliquées dans 12% des accidents avec dommages corporels.

LE PLAN DU BIEN-ÊTRE

Vieillir en santé est l'élément clé en regard du vieillissement.

- L'espérance de vie des femmes se situe à 87 ans contre 85 ans pour les hommes.
- Les femmes qui atteignent 80 ans peuvent espérer vivre 11 ans de plus contre 9 ans pour les hommes.
- Le revenu a un impact important sur l'espérance de vie. Un écart de 10 ans sépare les hommes riches des plus pauvres. Chez les femmes, l'écart est de 7 ans.
- 20% des personnes âgées éprouvent des problèmes de santé mentale liés à l'anxiété ou de la tristesse.
- Les soins de santé à domicile constituent un élément essentiel au maintien de l'autonomie. Les données indiquent que 30 % des 80 ans et plus requiert de tels soins.
- Les heures de soins à domicile ont augmenté de 91 % entre 2013 et 2019. Le secteur public a augmenté de 2 % ses services contre 125% pour le privé.
- Les femmes constituent la majorité des proches aidants. En 2009, la valeur monétaire de l'aide offerte par une personne de 65 ans et plus représentait 25 à 26 milliards de dollars, soit l'équivalent de 1,2 million de professionnels à temps complet.

L'Observatoire espère que les données de cette recherche guideront les décideurs publics vers des politiques et des programmes gouvernementaux adaptés à la réalité du vieillissement du Québec.

VAN DER VLUGT, Elmer et Vincent Audet-Nadeau (2020), « Bien vieillir au Québec : portrait des inégalités entre générations et entre personnes âgées », Montréal, Observatoire québécois des inégalités. <https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/OQI%202020%20-%20Portrait%20du%20vieillissement%20au%20Que%CC%81bec-2dec-web.pdf>

POSTE MAIL

Port payé

Postage paid

Poste-publications

Publications Mail

3529657

AREQ 08B

6160, rue Michel

Rouyn-Noranda (Québec)

J9Y 0G9

Babillard



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE 2021

En vertu des statuts et règlements de notre association, le conseil sectoriel de Rouyn-Noranda convoque ses membres à l'assemblée générale annuelle virtuelle de son secteur.

**LUNDI 26 AVRIL 2020 À 9H30
VIA L'APPLICATION ZOOM**

Les élections se tiendront aux postes de présidence, de 2^e vice-présidence, de secrétariat et de 2^e conseiller / conseillère.

Les membres qui désirent se présenter à l'un des postes doivent obtenir, **avant le 19 avril**, le formulaire de candidature auprès de la présidence à l'adresse suivante: rmarsenault.areqrn@hotmail.com

En raison des contingences de l'application Zoom, **l'inscription à la rencontre est obligatoire** par courriel de la présidence **avant le 19 avril 2021**.

Une allocation de 25 \$ sera offerte aux membres présents durant toute la rencontre.

BIENVENUE À TOUTES ET TOUS.